La CPME des Deux-Sèvres vous représente et défend vos intérêts

vendredi 21 décembre 2018, par lpe

C'est une face moins apparente du travail d'une confédération interprofessionnelle comme la CPME mais ô combien importante : siéger dans les organismes paritaires locaux où les chefs d'entreprises ont la parole pour défendre au cas par cas certains dossiers, solutionner les points de blocage et être garant de l'argent public.

Un problème pour payer les charges de l'entreprise auprès de l'URSSAF ?
Un litige avec un salarié qui va se terminer aux Prud'Hommes ?
Un dossier qui a du mal à aboutir auprès d'un organisme de financement de la formation ?
Un arrêt de travail ou un accident du travail mal pris en charge ?…

Ces incidents peuvent freiner le travail de l'entrepreneur, voire même le mettre en difficultés lui et son entreprise et indirectement ses salariés.
Heureusement, les organisations interprofessionnelles sont représentées dans les différentes instances paritaires. C'est le cas de votre CPME des Deux-Sèvres qui siège avec le Medef et l'U2P.

Plus précisément, Christel Oliveira (présidente de la CPME79) ou l'un des élus de la confédération, siègent, pour les Deux-Sèvres, notamment à :
- L'AGEFOS PME
- L'APEC
- La CAF
- Les Prud'Hommes, le Tribunal des affaires de sécurité sociale
- Le COPAREF (Emploi et Formation)
- L'assurance Maladie
- Le CREFOP (Orientation professionnelle, emploi, formation)
- Pôle Emploi
- La Caisse déléguée (ex-RSI)
- L'URSSAF
- La CPAM
- …

Ces mandataires sont des chefs d'entreprises qui connaissent bien la réalité du terrain. Ils sont liés par un code de déontologie à une certaine éthique et surtout ils s'engagent à une confidentialité totale.
Adhérer à une organisation comme la CPME79, c'est ne pas rester seul(e) et s'assurer d'être informé(e), formé(e) grâce à des interventions régulières d'experts lors d'ateliers pratiques, matinales d'informations, business lunch…

C’est aussi s’assurer de pouvoir compter sur un relais dans ces instances paritaires en cas de difficulté.

Contact : Béatrice au 05 49 24 84 32 / 06 11 43 86 35 ou contact@cpme79.fr
Aussi : www.cpme79.fr

Publi-information